

GUIDE MEDICAL

DESTINE AUX PARTICIPANTS au sicot A LEUR ARRIVEE

La couverture sanitaire du Salon international du coton et du textile (SICOT) est assurée par une Commission Santé.

Une équipe médicale assure les soins d'urgence et oriente, en cas de besoin, le patient vers les structures hospitalières de référence.

Le dispositif de couverture mis en place :

- **Une permanence médicale aux lieux où se déroulent les travaux et des expositions et des manifestations culturelles ;**
- **Une équipe de garde à la chambre 116 au 1^{er} étage de Splendid Hotel de Koudougou**

NB : Les premiers soins pendant les travaux et à l'hôtel sont gratuits ainsi que le transport vers une structure hospitalière de référence.

Les frais de consultation dans les structures sanitaires de référence, d'hospitalisation, d'examens et de médicaments restent à la charge des participants et/ou de leur assurance-maladie.

Les personnes dont les noms suivent, peuvent être contactées en cas de besoin :

- **Dr Moussa SANA: 70 24 17 68**
- **Dr Félicité NANA: 70 13 53 47**